

Supplément au SOP n° 49, juin-juillet 1980

DECLARATION DES PERES ATHONITES SUR LE DIALOGUE
ENTRE LES ORTHODOXES ET LES CATHOLIQUES ROMAINS

Karyès, Mont-Athos, Grèce,
22 avril 1980

Document 49.B

DECLARATION DES PERES ATHONITES

SUR LE DIALOGUE ENTRE LES ORTHODOXES ET LES CATHOLIQUES ROMAINS

La Sainte Assemblée de la communauté monastique de la Sainte-Montagne, réunie le 9/22 avril 1980 (1) en formation plénière (2) et en session extraordinaire, considérant l'importance et la gravité de la question des relations de notre sainte Eglise orthodoxe avec les hétérodoxes et particulièrement du dialogue avec les catholiques romains, a décidé d'exposer ici publiquement l'opinion des Pères hagiorites.

1. Nous croyons que notre sainte Eglise orthodoxe est l'Eglise du Christ, une, sainte, catholique et apostolique, ayant la plénitude de la grâce et de la vérité, et de ce fait ayant maintenu ininterrompue la succession apostolique.

Tout au contraire, les "églises" et les "confessions" de l'Occident ayant, sur divers points, corrompu la foi évangélique, la foi des apôtres et des Pères, sont privées de la grâce sanctifiante des vrais sacrements et de la succession apostolique. Comme l'a très justement affirmé le métropolite MAXIME de Stavroupolis, "l'Orthodoxie n'est pas une Eglise, mais l'Eglise. Elle a préservé avec rigueur l'authentique enseignement du Christ, dans toute sa pureté et sa splendeur premières. Il y a en elle plus qu'une simple continuité historique ininterrompue, il y a une identité spirituelle et ontologique. La même foi, le même esprit, la même attitude face à la vie. C'est cela le trait distinctif de l'Orthodoxie, ce qui justifie sa prétention d'être et de demeurer l'Eglise" (Episkepsis n° 227, 15.3.80).

2. Le dialogue avec les hétérodoxes n'est pas condamnable du point de vue orthodoxe en tant qu'il a pour but de les informer sur la foi orthodoxe, afin qu'à leur tour ils puissent recevoir l'illumination divine et que leurs yeux s'ouvrent pour revenir à la foi orthodoxe.

3. Le dialogue théologique ne peut en aucun cas s'accompagner de prières communes, ou d'une participation commune à la liturgie eucharistique et à d'autres célébrations ou à des manifestations du même genre, ce qui pourrait donner l'impression que notre sainte Eglise orthodoxe reconnaît les catholiques romains comme formant une Eglise au sens plein et le pape comme l'évêque canonique de Rome. De tels agissements peuvent en effet induire en erreur aussi bien le peuple orthodoxe que les catholiques romains, en donnant une impression fautive sur ce que pense à leur sujet l'Orthodoxie.

La Sainte-Montagne est très inquiète de la tendance qui se manifeste chez certains évêques orthodoxes d'inviter des membres du clergé catholique romain à participer à des célébrations, des solennités et des processions, en particulier à l'occasion de la restitution de saintes reliques. Tout au contraire, elle félicite respectueusement ceux des évêques qui ont exprimé publiquement l'inquiétude du peuple orthodoxe à ce sujet.

4. La Sainte-Montagne exprime sa totale approbation à Sa Toute-Sainteté le patriarche oecuménique qui constatait, lors de la visite du pape à Constantinople, que de graves obstacles se dressent entre les orthodoxes et les catholiques romains : "D'abord, a dit le patriarche, nous avons les sérieux problèmes théo-

logiques qui concernent des chapitres essentiels de la foi chrétienne" (Episkepsis n° 221, 1.12.79). Ces divergences qui concernent des chapitres essentiels de la foi chrétienne nous contraignent à ne pas procéder à des liturgies ou à des célébrations communes, avant que ne soit réalisée l'unité de la foi. Le baiser de paix avant la sainte eucharistie étant de caractère sacramental, pré-suppose toujours la concorde dans la foi : "Aimons-nous les uns les autres afin que dans un même esprit nous confessions..." Il est donc impossible de prier ensemble, surtout quand il s'agit de la Divine liturgie, tant que nous ne partageons pas la même foi et tant que nous divisent des questions essentielles concernant la foi. Seule une indifférence à l'égard de la foi pourrait permettre cela.

Il est également impossible à la Sainte-Montagne d'admettre le point de vue exprimé dans la déclaration commune du patriarche et du pape concernant la "purification de la mémoire historique de nos Eglises" ainsi que l'ouverture d'une voie devant nous conduire par le biais du dialogue de la charité "à de nouvelles approches du travail théologique et à une nouvelle attitude vis-à-vis du passé commun de nos Eglises" (Episkepsis n° 221, 1.12.79). Certes, il est nécessaire que les hérétiques purifient leur mémoire historique de toutes les déviations historiquement attestées, concernant la foi et l'éthique, qui éloignent de la vraie foi évangélique orthodoxe. Alors que la mémoire historique des orthodoxes, fondée sur l'inspiration du Saint-Esprit et sur la foi apostolique transmise par les Pères théophores, nous devons la vivre dans un esprit de pénitence et d'humilité ; cette mémoire doit nous servir de guide dans le présent et l'avenir si nous ne voulons pas nous-mêmes nous écarter de la foi apostolique. En tant qu'orthodoxes nous devons nous purifier par la mémoire historique de l'Eglise plutôt que de chercher à la purifier elle, dans un esprit égoïste qui fait de l'homme le centre du monde, et en nous posant nous-mêmes comme juges de la Tradition de l'Eglise.

5. C'est avec une grande inquiétude que la Sainte-Montagne constate que tandis que les orthodoxes sont sans cesse amenés à faire de nombreuses concessions et à user de l'économie (3) vis-à-vis des catholiques romains, ceux-ci au contraire persistent dans les erreurs qui furent la cause de leur rupture avec l'Eglise orthodoxe et qui par la suite causèrent la séparation des protestants.

C'est ainsi qu'au centre même de l'Orthodoxie, dans la très vénérable église patriarcale (4), le pape n'hésita pas à proclamer qu'il venait à Constantinople comme successeur de Pierre ayant "en tant que premier, la responsabilité de veiller à l'unité de tous, d'assurer la symphonie des saintes Eglises de Dieu dans la fidélité 'à la foi transmise aux saints une fois pour toutes' (Jude 3)" (Episkepsis n° 221, 1.12.79). Il défendait par là l'infaillibilité et la primauté; il faut considérer d'autre part les nombreuses actions et démarches du pape en faveur de l'uniatisme. Rappelons aussi l'établissement de relations diplomatiques entre le gouvernement grec et le Vatican, acte qui justifie le papisme et porte tort à l'Eglise orthodoxe, mère et nourrice de la nation, et la blesse.

6. La Sainte-Montagne exprime également sa vive inquiétude au sujet de la composition de la commission de dialogue. La délégation catholique romaine comprend notamment des uniates, ce qui constitue une provocation vis-à-vis des orthodoxes. La sensibilité et la dignité orthodoxes exigent que les uniates soient immédiatement remplacés au sein de la délégation, faute de quoi personne ayant une conscience orthodoxe ne devra participer à cette commission à laquelle participent des uniates.

La Sainte-Montagne s'inquiète également de ce que la représentation orthodoxe soit extrêmement faible et insuffisante. Les théologiens orthodoxes les plus éminents n'y participent pas. La Sainte-Montagne n'y est pas représentée non plus, bien qu'elle constitue le seul centre monastique orthodoxe qui ait gardé intacts jusqu'à présent la foi orthodoxe et la théologie des Pères, loin des influences du sécularisme et de la théologie scolastique occidentale.

7. Du côté orthodoxe aucun optimisme ne peut se justifier à l'égard du dialogue et c'est pourquoi il ne faut manifester aucune hâte. Si les catholiques romains montrent de l'empressement pour le dialogue, c'est qu'ils espèrent que par l'annexion de l'Orthodoxie ils trouveront les forces nécessaires face à l'ébranlement intérieur et à la crise très profonde qu'ils traversent. Par ailleurs, le nombre croissant de catholiques romains accédant à l'Orthodoxie ne peut manquer de les rendre inquiets.

Mais l'Orthodoxie n'a aucune raison de se hâter à dialoguer tant que les papistes demeurent si durs et inébranlables sur les questions de l'infaillibilité, de la primauté, de l'uniatisme et dans leurs autres erreurs.

Car hâter le dialogue dans de telles circonstances équivaut à un suicide spirituel de l'Orthodoxie.

A de nombreux signes on a l'impression que les catholiques romains préparent une union de type uniate (5). Les orthodoxes qui se hâtent à dialoguer l'ont-ils compris ?

La Sainte-Montagne proclame qu'elle n'acceptera pas d'être placée devant des faits accomplis et que par la grâce de Dieu, tout comme le peuple orthodoxe du **Seigneur**, elle restera fidèle à la foi des saints apôtres et des saints Pères, et ceci par amour même envers les hétérodoxes, qui ne peuvent être véritablement secourus que lorsque les orthodoxes, par une attitude conséquente avec leur foi, leur montrent l'ampleur de leur maladie spirituelle et le moyen de parvenir à la guérison. Les tentatives d'union, qui dans le passé se soldèrent toutes par un échec, sont là pour nous enseigner que pour parvenir à une union durable et conforme à la volonté de Dieu, dans la vérité de l'Eglise, une tout autre préparation est nécessaire et qu'il faut suivre des voies toutes différentes de celles qui furent suivies dans le passé et qui semblent vouloir être suivies aujourd'hui.

Notes (de la rédaction du SOP) :

- (1) c'est-à-dire le 22 avril, le 9 étant la date selon le calendrier julien que suivent encore les communautés de l'Athos, à l'exception du monastère de Vatopedi. Le calendrier julien est encore en usage dans les Patriarcats de Jérusalem, Moscou, Belgrade et dans l'Eglise de Géorgie.
- (2) littéralement "double assemblée" : instance suprême de la Sainte-Montagne, composée non seulement du représentant permanent de chacun des vingt monastères mais aussi de tous les supérieurs (higoumènes) des monastères.
- (3) "économie" : application modulée ou même suspension d'une norme canonique, pratiquée dans un cas précis et par souci pastoral.
- (4) église patriarcale Saint-Georges, Patriarcat oecuménique, Istanbul.
- (5) impliquant l'acceptation par les orthodoxes des dogmes catholiques romains.

Commission paritaire des papiers de presse : n° 56 935

Directeur de la publication : Michel EVDOKIMOV

ISSN 0338-2478

Tiré par nos soins

Rédacteur : Jean TCHEKAN